Faire advenir le territoire dans l'enquête

Rencontre des compétences, partage des expériences et négociation des positions savantes et profanes

Agnieszka Smolczewska Tona et Sarah Cordonnier

Enssib, ELICO (EA 4147)

Université Lumière – Lyon 2, ELICO (EA 4147)

La question de l'articulation entre mémoire et lieux, et plus précisément de l'ancrage de la mémoire dans des lieux, a fait l'objet de nombreuses réflexions en sciences humaines et sociales que nous n'approfondirons pas ici. Néanmoins, pour étayer les propos qui suivent, nous retiendrons celle de Maurice Halbwachs, selon laquelle la mémoire a besoin d'un cadre spatial et de repères matériels pour se construire, se fixer et perdurer :

> Il n'est point mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial. Or, l'espace est une réalité qui dure : nos impressions se chassent l'une l'autre, rien ne demeure dans notre esprit, et l'on ne comprendrait pas que nous puissions ressaisir le passé s'il ne se conservait pas en effet par le milieu matériel qui nous entoure [...] C'est sur l'espace, notre espace – celui que nous occupons, où nous repassons souvent, auquel nous avons toujours accès, et qu'en tout cas notre imagination ou notre pensée est à chaque moment capable de reconstruire – qu'il faut tourner notre attention ; c'est là que notre pensée doit se fixer, pour que reparaisse telle ou telle catégorie de souvenirs. [Halbwachs, 1997 : 209.]

Partant de cette citation, notre contribution s'appuiera sur une enquête qui visait à rendre compte, par une collecte documentaire, de la mémoire de deux hauts lieux de l'industrie textile lyonnaise : l'usine Rhodiaceta à Vaise et l'usine TASE de Vaulx-

en-Velin [1]. Ces deux importantes filiales du groupe Rhône-Poulenc, situées dans la périphérie lyonnaise et spécialisées dans la production de la soie artificielle, ont été durant des décennies des lieux de travail et de vie pour plusieurs générations d'ouvriers. Si nous les avons sélectionnées dans notre enquête pour explorer les rapports entre mémoire et lieux, c'est à cause des destins différenciés de perpétuation mémorielle, qu'elles ont connus à partir de leur fermeture conjointe au début des années 1980 (Valex, 2015). Nous nous focaliserons ici uniquement sur la production du territoire de la TASE. En effet, de l'usine Rhodiacéta, dont tous les bâtiments ont été démolis peu après sa fermeture, il ne reste aujourd'hui à Vaise qu'un ancien volant de machine à vapeur érigé en monument au début des années 2000 par des associations de retraités de Rhône-Poulenc. Le site de l'usine TASE en revanche, situé dans un quartier de Vaulx-en-Velin actuellement en pleine transformation et expansion [2], est un lieu dans lequel subsistent de nombreuses traces matérielles qui témoignent de son passé industriel. Les bâtiments de l'usine, mise à part l'une de ses ailes, détruite en 2007, demeurent intacts et ont fait l'objet de divers processus de protection et de réhabilitation, tels que l'accueil d'activités de services et l'aménagement d'espaces de loisirs. Autour de l'usine, il existe un ensemble de bâtiments destinés autrefois à loger son personnel et répartis, jadis comme aujourd'hui, en deux cités : au sud de l'usine, la Petite Cité, avec ses maisons pavillonnaires réservées initialement à des ingénieurs et contremaîtres, à l'est, la Grande Cité composée d'immeubles collectifs, destinés uniquement au personnel ouvrier. Ces deux cités sont encore habitées en partie par les anciens travailleurs de la TASE, ou par leurs familles et descendants, dont certains sont membres actifs d'associations travaillant à la sauvegarde de la mémoire de ce site.

Il s'agit ainsi à la fois d'un espace physique, avec ses traces matérielles plus ou moins visibles et lisibles aujourd'hui, et d'un espace de représentations et d'actions des acteurs qui opèrent dans ce lieu. Faire advenir le territoire du site de l'usine TASE, notre point nodal, reviendra à le considérer comme un espace construit, pratiqué, vécu, et approprié par ces acteurs.

---

1. Le projet « Recueil et Sauvegarde du Patrimoine Industriel de la région Rhône-Alpes » (RESPIRA, 2014-2017) a été mené par des chercheurs du laboratoire ELICO (EA 4147, Université de Lyon) en partenariat avec la Bibliothèque Municipale de Lyon (BML), le Patrimoine Rhônalpin, et l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Rhône-Alpes. Dans une démarche collective mobilisant les compétences de différents acteurs impliqués dans ce projet (chercheurs, professionnels des bibliothèques, acteurs du monde associatif, etc.), il avait pour objet d'explorer les nouveaux modes d'enrichissement, de contextualisation et de médiation des collections en lien avec le patrimoine industriel de la région Rhône-Alpes, conservées et valorisées au sein du Département Documentation régionale de la BML. Le projet a bénéficié du soutien financier du SG/SCPCI/DREST du ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de l'appel à projets de recherche 2014 « Pratiques interculturelles dans les processus de patrimonialisation » (PIPP).

2. Il se trouve actuellement au cœur d'un projet urbain d'envergure intercommunale mené par la Métropole de Lyon : le projet du Carré de Soie, qui vise la mutation urbaine d'un vaste secteur du centre-est de l'agglomération lyonnaise, situé sur les villes de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin. Le volet du projet qui concerne l'usine de la Tase est ainsi introduit sur le page Internet de la Métropole de Lyon qui lui consacrée : « *C'est ici que tout a commencé... Sur ce secteur au patrimoine industriel emblématique, autour de l'ancienne usine TASE (usine de textiles artificiels qui s'implante sur un territoire encore rural en 1924), Carré de Soie a engagé sa métamorphose. Aujourd'hui, le secteur Vaulx-en-Velin La Soie accueille déjà de nombreux habitants et entreprises (Veolia, Technip, des acteurs de l'innovation sociale...). Demain, de nouveaux espaces et équipements publics ainsi que de nouveaux services renforceront la vie de ce quartier.* ». La Métropole de Lyon. Vaulx-en-Velin La Soie. In Site du Carré de Soie [en ligne]. < https ://carredesoie.grandlyon.com/operations/vaulx-en-velin-tase/>, consulté le 9 décembre 2017.

Ceux-ci sont nombreux et hétérogènes : habitants des Petite et Grande Cités, habitants des quartiers avoisinants, anciens travailleurs de l'usine, acteurs du monde associatif, professionnels des bibliothèques, chercheurs universitaires, etc. Certains sont à l'intérieur du territoire concerné – essentiellement nos enquêtés – ils ont connu ou fréquenté le site de la TASE durant ses activités industrielles, ils le fréquentent encore aujourd'hui car ils vivent dans sa proximité, et/ou ils œuvrent pour préserver ses traces de la démolition. Ce sont donc les témoins directs ou « oculaires » (Dulong, 1998) du passé et du présent du lieu sur lequel ils témoignent, et le territoire constitue pour ces personnes « qui ont vécu le même espace [...] cette "empreinte partagée" qui est le support de la construction mémorielle » (Veschambre, 2008 : 245). D'autres acteurs investissent ce territoire de l'extérieur en y demeurant le temps de l'enquête : nous les chercheurs, et les professionnels de la Bibliothèque Municipale de Lyon.

Toutes ces personnes qui se rencontrent, se croisent et se succèdent au cours de l'enquête ne portent pas cependant, et comment pourrait-il en être autrement, le même regard sur le site de l'usine TASE. Le territoire que nous tenterons de saisir dans cette contribution deviendra ainsi un objet créé par ces différents regards, et sa lecture ne pourra se faire qu'à travers les différentes représentations qui le configurent dans notre enquête ou, pour le dire autrement, qui le rendent visible et intelligible aux yeux de ses acteurs. Et plus particulièrement, à partir de celles que donne à voir et à entendre notre matériau d'étude : les différents types de données collectées initialement lors de nos entretiens sur le terrain, transformées progressivement en objets de savoir au fil de l'enquête, et qui depuis circulent dans différents espaces physiques et de savoir, dans le réseau des enquêtes précédentes ou parallèles à la nôtre (Tona *& al.*, 2017). En effet, en s'inspirant des réflexions récentes initiées en sociologie et anthropologie des pratiques scientifiques et poursuivies, entre autres, en linguistique interactionnelle (Mondada, 2000) et en sciences de l'information et de la communication (Le Marec, 2013), nous envisageons l'enquête scientifique comme un événement communicationnel au cours duquel tous ses acteurs participent à la fabrication des connaissances scientifiques.

Ainsi, le territoire au cœur de cette réflexion est progressivement et collectivement élaboré et reformulé par les représentations que s'en font les différents acteurs de notre enquête. Il s'agira alors d'analyser quels rôles jouent ces acteurs dans le processus de construction et de circulation des connaissances (scientifiques, documentaires, etc.) sur ce territoire et, dans le même temps, d'examiner comment ce territoire s'est construit dans la dynamique de la recherche, dans une dialectique des rapports entre dedans et dehors, entre intérieur et extérieur, entre expériences situées et incarnées, et savoirs profanes et savants. On comprend alors aisément pourquoi dans notre approche, le « territoire » n'existe pas *a priori*, en dehors de l'enquête, mais qu'il émerge, est configuré et transformé en objet de savoir autonome par cette dernière, tout au long de son processus.

1 Rendre le territoire visible et intelligible : ajustements documentaires réciproques

Il l'est premièrement en amont de l'enquête proprement dite, lors de sa phase de préparation, et plus précisément de détermination du terrain d'étude et de sa réduction et transformation en « un espace domestiqué conforme aux ordres des phénomènes recherchés et des analyses qu'ils subiront » (Mondada, 1998 : 49). C'est ainsi qu'une première esquisse du territoire de l'ancienne usine TASE s'est dessinée durant l'étape de la rédaction de notre réponse à l'appel à projet de recherche PIPP 2014, à travers un certain nombre de décisions que nous avons prises au fil de discussions et négociations entre nous, les chercheurs, et nos partenaires de la Bibliothèque Municipale de Lyon. Ces décisions se sont traduites entre autres, dans le fait de focaliser notre recherche sur un tel site industriel désaffecté de la région lyonnaise plutôt qu'un autre, et de déterminer les premiers contours des objets à observer sur ce terrain, à savoir un ensemble de mémoires plurielles, locales et interculturelles, en lien avec les deux sites industriels sélectionnés. De même, contribue à cette première esquisse du territoire notre choix de la méthodologie de recueil de données permettant de rendre observables ces divers types de mémoires, soit une collecte de documents photographiques en lien avec le site de la TASE et de récits auprès de témoins humains de son monde passé et présent.

Nous avons ainsi décidé de structurer les entretiens autour de documents photographiques. Lors de la phase de prise de contact avec les enquêtés, nous leur avons demandé de préparer pour leurs entretiens des images, de préférence des photographies personnelles, en lien avec l'usine concernée par notre enquête. La formulation de ce que nous cherchions à récupérer a été délibérément très générale, et correspondait en partie aux attentes de nos partenaires bibliothécaires qui les avaient formulées ainsi : toute image représentant l'usine TASE, issue de fonds de personnes privées, accompagnée d'un certain nombre de données permettant de l'identifier et de la décrire (au minimum, son auteur, date de sa prise de vue, et si possible, la description de personnes, lieux, événements, qui y sont représentés). De même, nous avons précisé à nos enquêtés qu'à l'issue de notre collecte, les copies numériques de leurs documents et de leurs témoignages pourraient être intégrés dans les fonds patrimoniaux photographiques de la BML en vue de leur éventuelle patrimonialisation.

Notre analyse du processus au fil duquel se constituent les différentes versions du territoire relève donc de l'analyse d'activités discursives, visuelles et gestuelles autour et à partir d'un corpus de ressources multimodales : les copies numériques des images montrées par nos enquêtés, les transcriptions écrites des échanges verbaux produits autour de ces images durant les entretiens, et les enregistrements vidéo de ces interactions (Fig. 1).

Cette forme d'enquête était ainsi sous-tendue par des conceptions ancrées dans les mondes scientifique et bibliothéconomique à propos du recueil, de l'analyse, de la documentation et de la valorisation d'un tel matériau d'étude. Mais le cours de l'enquête montre que ces savoirs sont en partie partagés, réappropriés et sollicités par les enquêtés.



Figure 1 – Capture d'image à partir de la vidéo de l'un des entretiens

Chaque enquêté a en effet réuni et préparé pour son entretien un « corpus » de documents. Ces documents, par leur ancrage aux lieux qu'ils sont censés de représenter, peuvent être considérés comme territorialisés : d'une part, ils appartiennent aux personnes qui vivent dans ces lieux, et de ce fait, ils en sont issus ; d'autre part, ils ont été intentionnellement associés par nos enquêtés à ces lieux pour les représenter dans notre enquête.

En effet, ces ensembles documentaires, suscités initialement par notre demande, ont été confectionnés par les enquêtés en partie en fonction de leur compréhension de nos attentes – de leur « imaginaire » sur ce qui peut être pertinent ou non pour représenter ces lieux pour les chercheurs et les bibliothécaires, que les enquêtés se sont montré désireux d'ajuster à nos attentes : les phrases comme « Regardez… je sais pas si ça, ça peut vous intéresser » ponctuaient très régulièrement nos entretiens. Mais ils ont aussi été constitués suivant leur attachement à ce que représentent les documents choisis pour être montrés. Le territoire et ses représentations que donnent à voir notre corpus d'images sont de ce fait déterminés par un (premier) travail de distinction opéré par nos enquêtés par rapport à leurs archives photographiques personnelles. C'est d'abord un travail de distinction au sens de différenciation : ce sont ces documents visuels et pas d'autres qui ont été sélectionnés, extraits des albums de famille, sortis des tiroirs, des bibliothèques, rangés dans des enveloppes ou empilés au coin de la table, selon un certain ordre. Mais il s'agit également d'un travail de distinction au sens de valorisation : tous ces documents photographiques, ont été conservés au sein de la famille, recherchés et sélectionnés pour notre enquête, pour les valeurs ou les attachements affectifs accordés par nos enquêtés à ce qu'ils représentent. En voici un exemple extrait de l'un de nos entretiens : « Alors autre chose très importante, le sport » – commence par dire l'enquêté en montrant la photo de l'équipe féminine du basket – « l'usine avait créé le stade on appelait ça l'US Vaulx, où y a maintenant le stade Aubert, vous connaissez la salle de basket. Et là c'était très important ».

Il est vrai, comme nous le verrons plus loin, que ces documents sont rarement décrits par nos interlocuteurs comme des photographies ou des cartes postales, mais bien comme des *lieux* photographiés ou cartographiés : rues, bâtiments, espaces publics, etc., et donc comme « des composantes matérielles et des cadres spatiaux qui font, façonnent et/ou symbolisent un territoire » (Noyer & Raoul, 2013 : 14). Mais pour autant, un nombre important de ces documents comporte des traces de documenta-

tion de la part de leurs propriétaires. Ils sont alors accompagnés au recto ou au verso d'écrits à la main qui indexent les lieux, les personnes, et les événements représentés. De telles traces reflètent fréquemment des pratiques d'archivage de la mémoire familiale en vue de sa sauvegarde et de sa transmission intergénérationnelle, pratiques qui peuvent être établies de longue date ou plus récentes : « Oui oui c'est pour ça je commence à noter sur les photos de mes parents, de mes grands-parents derrière. Nous on a des photos maintenant je commence à plus savoir qui c'est moi ». Il n'est pas rare que ces formes de documentation décrivent directement le territoire, comme ces commentaires apposés derrière une photo que l'enquêtée a déjà prêtée pour une exposition (« Yvette Trévisant Urrea / L'intérieur de l'usine maintenant l'avenue Liberté – Carmagnole ») ou ces indications au recto et au verso de la carte postale ci-dessous (Fig. 2).

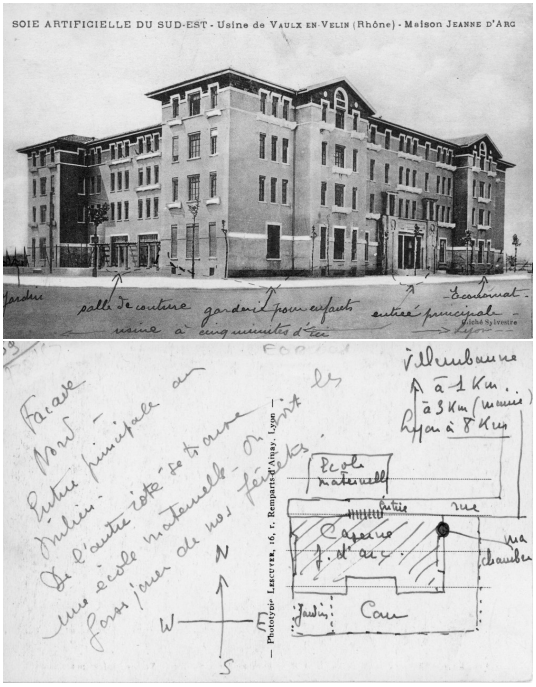


Figure 2 – Carte postale (recto et verso). L'inscription à gauche : « Façade Nord. Entrée principale au milieu. De l'autre côté se trouve l'école maternelle. On voit les gosses jouer de nos fenêtres »

Les similitudes entre les procédés utilisés par les enquêtés et ceux sur lesquels s'appuient les chercheurs de l'inventaire du patrimoine sont frappantes. Comme l'écrit Nathalie Heinich, « la plupart des inscriptions produites par les différentes procédures de l'inventaire ont pour but de rendre l'objet lisible ou visible par autrui : faire des images, écrire des mots, tracer des chiffres, c'est se situer d'emblée dans le passage de l'individu au collectif » (2012 : 136). Nos enquêtés eux aussi documentent leurs images à la manière des pratiques documentaires professionnelles qui décrivent les documents par son auteur, date de sa prise de vue, personnes, lieux, événements, qui

y sont représentés. L'aspect technique de la démarche n'est pas leur seul motif : ils procèdent ainsi pour se souvenir, certes, mais aussi pour permettre aux autres de se souvenir, pour construire un regard collectif, pour passer de l'individuel au collectif.

Nathalie Heinich évoque des « outils de perception et d'inscription du perçu, transmissible dans le temps et dans l'espace, qui permettent à un nombre indéterminé de personnes de développer, face à un objet quelconque un rapport visuel » (2012 : 123). Dans le processus de transmission et de patrimonialisation de souvenirs qui leurs sont propres, d'un lieu qui est aussi un *espace* vécu (Certeau, 1990), les enquêtés adoptent ainsi un regard généralisant et objectivant qui fait pendant à celui des enquêteurs et qui amène à réinterroger les places réciproques occupées par chacun.

2 Entrées dans le territoire : au ras du sol ou en surplomb ?

Dans notre enquête, nous avons sollicité des personnes ayant une *expérience* du lieu (et des traces documentaires de cette expériences). Si, pour Michel de Certeau, le lieu est un ordre, l'espace est son inverse : « il y a *espace* dès qu'on prend en considération des vecteurs de direction, des quantités de vitesse et la variable de temps. [...] À la différence du lieu, il n'a donc ni l'univocité ni la stabilité d'un "propre". En somme, l'espace est un lieu pratiqué » (1990 : 173, il souligne).

Nous visions donc, par la parole des enquêtés, à accéder à l'*espace* certalien, ou à une histoire « au ras du sol », pour reprendre une expression de Jacques Revel, plutôt qu'à une histoire « officielle », économique, politique. Mais nos enquêtés pouvaient-ils répondre à cette sollicitation ? En effet, ces derniers ne disposent pas forcément d'outils leur donnant la capacité d'apprécier la « valeur » d'une approche micro-historique, et/ou n'en partagent pas obligatoirement les potentielles implications politiques – l'approche par « le quotidien », perçue comme une approche critique et réhabilitante par les scientifiques qui la promeuvent, peut à nouveau reléguer l'espace vécu, celui de la TASE, dans un ensemble de « seconde zone » (aux espaces prestigieux, l'histoire prestigieuse ; aux espaces marginaux, une histoire marginale).

Dans ce contexte, la construction par les enquêtés de leur position de témoin mais aussi d'*acteurs* du témoignage sous ce cadrage épistémologique particulier apparaît de manière saisissante dans les documents choisis pour initier l'entretien. Nous avons réalisé sept entretiens collectifs : lors de trois d'entre eux, les premiers documents présentés montrent une vue aérienne datant de 1929 ou 1930 (trois vues aériennes différentes pour le premier et le second entretiens, deux vues différentes pour le troisième).

Par son caractère largement partagé, cette entrée en matière littéralement surplombante nous indique quelque chose sur la position des enquêtés : non, ils ne sont pas « au ras du sol » ! L'amorce de l'interaction manifeste l'opposition de nos interlocuteurs envers cette conception de l'enquête, mais aussi leur propre compétence à s'abstraire et à généraliser. Ils nous signifient qu'ils peuvent et souhaitent adopter un point de vue distancé – une posture que Garfinkel (2007) qualifie de « théorisation scientifique », que ceux qui l'adoptent soient ou non scientifiques de profession.

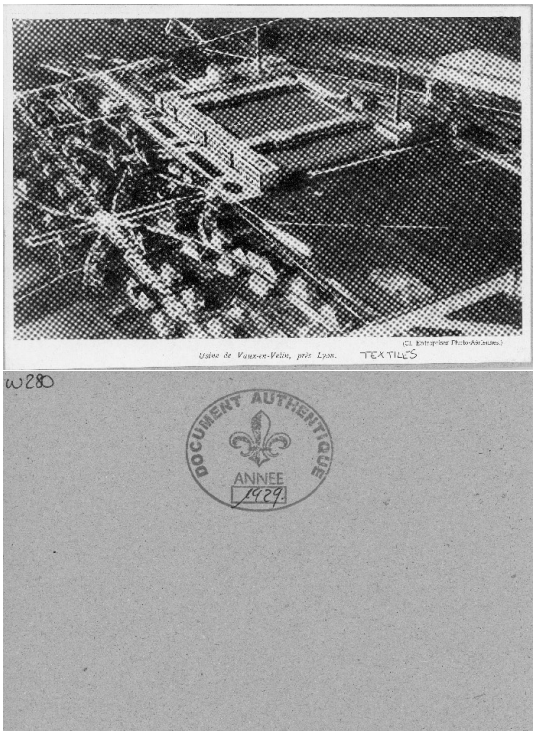


Figure 3 – Vue aérienne de la TASE (recto et verso)

Le document ci-dessus (Fig. 3) est choisi pour commencer deux entretiens ; il n'est pas montré au cours le troisième entretien débutant par une vue aérienne mais, dans une rencontre préparatoire, c'est l'un des participants de ce troisième entretien qui nous l'avait signalé et commenté. Ainsi, c'est un document *fondateur* et « *historique* ». Il s'agirait d'une des premières représentations de la TASE, réalisée grâce à une prouesse technique pour l'époque ; de plus, il est daté et certifié « authentique » (mention manuscrite insérée dans un tampon « document authentique »). Ces caractéristiques semblent répondre aux attentes documentaires présidant à la constitution et à l'analyse historiennes de l'archive, mais peuvent aussi rendre sensible le processus d'une recherche régie par les principes de validité de l'archive, qui inscrira du territoire ce qui relève du *lieu* et non de l'*espace*. En effet, celui-ci, qui est un lieu *pratiqué*, n'est pas nécessairement *mis en discours*, à plus forte raison s'il s'est écoulé un temps long entre le moment restitué, que l'enquêté n'a d'ailleurs pas toujours vécu, et le moment où la photographie est glosée par le récit.

L'absence de traces et d'attestations peut ainsi conduire à disqualifier, aux yeux des enquêtés, des souvenirs dont ils seraient les seuls dépositaires. De ce point de vue, le choix souvent opéré par les enquêtés d'effectuer les entretiens en groupe s'inscrit dans une dynamique de validation mutuelle de la parole et de coopération permettant d'accéder à une version commune de l'histoire racontée et de la description documentaire.

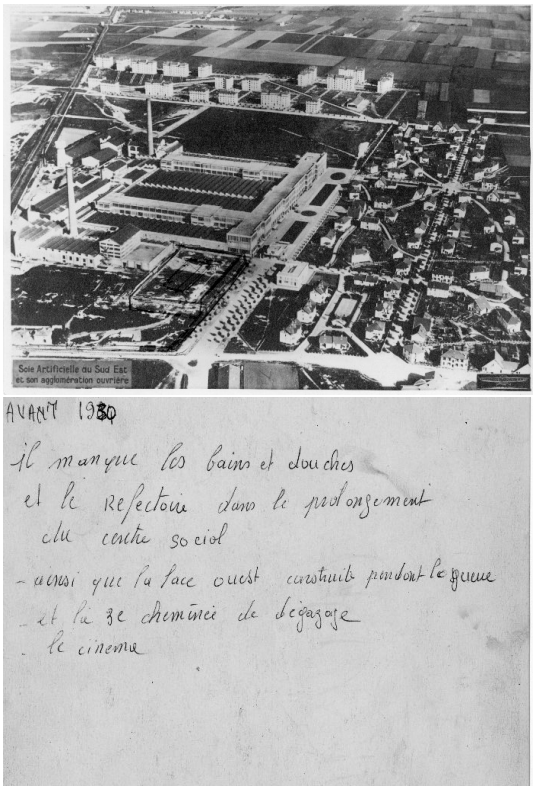


Figure 4 – VueVue aérienne de la TASE (recto et verso)

Le document ci-dessus (Fig. 4) représente lui aussi une vue aérienne. Il est montré lors d'un troisième entretien collectif. Regardons de plus près les annotations manuscrites au dos :

> AVANT 1930
> Il manque les bains et douches et le réfectoire dans le prolongement du centre social
> - ainsi que la face ouest construite pendant la guerre
> - et la troisième cheminée de dégazage
> - le cinéma

Si cette glose, qui signale ce qui *manque* sur la représentation par rapport à un état ultérieur, attire notre attention, c'est du fait de la manière avec laquelle elle rend compte du site de la TASE, et plus spécifiquement de ses évolutions et transformations, en l'inscrivant dans l'espace mais aussi dans le temps. La double relation au temps et à l'espace se tisse ici par un jeu de croisement de deux types d'indices : des indicateurs temporels (*AVANT 1930*, *pendant la guerre*) et des repères spatiaux (ici, surtout ceux qui façonnent la matérialité de l'espace, à l'exemple des bâtiments :

douches, *réfectoire*, *centre social*, etc.). Mais cet exemple mérite surtout notre attention dans la mesure où il met en exergue le fait que l'espace et le temps dialoguent et se complètent dans les représentations photographiques et discursives de ce lieu fournies par nos interlocuteurs. L'espace de la TASE, construit, se déploie et se transpose dans le mouvement du temps, et le temps de la TASE se matérialise et se retraduit constamment dans l'espace.

Cette dernière observation nous conduit à faire entrer la dimension temporelle dans notre approche du territoire, en interrogeant la fabrication du territoire de la TASE au travers d'un ancrage des photographies et des récits qui en rendent compte dans différents temps et espaces qui se superposent et s'interpénètrent dans notre enquête.

3 Le territoire dans son épaisseur spatiale et temporelle

Pour notre propos ici, il importe surtout de distinguer trois d'entre eux : la temporalité et l'espace de *la photographie en tant que support*, la temporalité et l'espace du *monde originaire*, capté par la photographie et reconstruit par le récit, et la temporalité et l'espace de *l'univers social dans lequel la photographie est glosée par le récit.*

3.1 La photographie médiatrice. Du monde originaire à l'univers social de l'enquête

Illustrons ces différents temporalités et espaces à partir de l'exemple de la photographie, en commençant par ce qui la caractérise en tant qu'artefact s'incorporant directement dans sa matérialité. Il s'agit alors de la temporalité qui définit son existence objective et physique dans le temps, et démarre au présent de sa réalisation (enregistrement, tirage, impression, etc.), et de l'espace qui matérialise sa forme et son cadre – en un mot, qui lui sert de support. Mais la photographie en tant qu'elle fonctionne comme une représentation visuelle, est ancrée également dans le temps et dans l'espace de ce qu'elle représente, dans le « ça a été » de Roland Barthes. Nous les avons désignés précédemment par temporalité et espace du monde originaire « capté » sur le cliché. Le pouvoir représentationnel qu'exerce toute photographie réside en effet dans cette certitude absolue qu'un tel monde a bien existé, et qu'il a existé dans le temps passé : « Ce que je vois, ce n'est pas un souvenir [...], mais le réel à l'état passé : à la fois le passé et le réel » (Barthes, 1980 : 123) mais aussi dans l'espace du passé : « Dans la photographie, ce que je pose [...] c'est [...] que cet objet a bien existé et qu'il a été là où je le vois » (Barthes, 1980 : 177). À cela, viennent s'ajouter la temporalité et l'espace de l'univers social dans lequel se déroule notre recherche et auquel appartiennent ses acteurs. On les appréhendera ici à travers le contexte dans lequel la photographie est convoquée et exploitée en tant qu'outil et objet dans notre enquête, à travers la situation *hic et nunc* de l'entretien : lorsqu'elle est mise en présence du chercheur et de l'enquêté, regardée et manipulée ensemble par ces derniers, actualisée en tant que document, interprétée, décrite, commentée, etc.

Ces trois repères posés, il nous semble pertinent de montrer à cette étape de notre réflexion comment ces différents temporalités et espaces sont plus ou moins intelligibles dans notre matériau d'étude, et de fait plus ou moins mobilisés dans le processus de fabrication du territoire de la TASE.

Ce qui frappe particulièrement lors de l'étude de notre corpus, c'est que la temporalité et l'espace de la photographie en tant que support sont très peu évoqués de manière directe et spontanée par nos interlocuteurs. Une telle temporalité par exemple, ne remonte dans les entretiens que lorsqu'elle est explicitement convoquée comme réponse aux questions du chercheur, telles que : « Et cette photo vous l'avez prise quand ? De quand date cette photo ? » (questions elles-mêmes imposées par la finalité de la collecte dont les documents sont supposés intégrer les archives de la BML). Si l'espace du support reste généralement transparent dans l'acte de regarder l'image photographique, il devient soudainement perceptible à travers les gestes qui la manipulent : la sortir de l'enveloppe, la poser et la déplacer sur la table, la passer de personne à personne, etc., et en particulier par le geste de pointage. En effet, le doigt pointé permet d'orienter notre regard d'observateurs vers ce qu'il y a voir, tant à l'intérieur des limites physiques de l'image qu'à l'extérieur de son cadre matérialisé, dans son hors cadre. Le témoignage qui suit, produit autour de l'image ci-dessous (Fig. 5), contient un exemple d'un tel dépassement du cadre-limite par le geste [3], permettant de faire apparaître l'espace matériel de la photographie dans l'entretien : « Et donc par ici [l'enquêté indique avec son index l'extérieur droit de la photo] y avait la ferme. Voilà, c'était la ferme des Blin ».



Figure 5

À la réflexion, on ne s'étonnera que fort peu de ces observations. Voici un autre exemple de ce qui fonde la spécificité de l'image photographique dans le paysage des représentations visuelles, à savoir, sa visibilité paradoxale. Bien qu'elle se donne à voir en tant qu'objet réel, ce n'est pas elle qu'on voit. Ainsi, comme l'a formulé Roland Barthes, « le statut de ces systèmes est paradoxal : la forme ne se pose que pour s'absenter au profit d'un réel supposé : celui de la chose dite ou de la chose représentée » (Barthes, 1986).

3. Ce dernier est intégré dans la transcription de la chaîne verbale qui suit, à travers l'utilisation des crochets.

3.2 De la présence matérielle à la représentation

Nous retrouvons là, dans cette dernière citation, un passage qui nous permet de faire un pas de plus dans cette réflexion, de parcourir quelques-uns des multiples temporalités et espaces qui émergent dans les représentations du territoire de la TASE mises au jour par nos interlocuteurs dans l'enquête.

En effet, comme nous le verrons tout de suite, dans les récits qui glosent les photographies, et dans les photographies qui illustrent les récits, se succèdent, s'entrecroisent, et parfois s'opposent, les différents temps sociaux. Nous insisterons ici sur deux d'entre eux, ceux qui font et régulent la quotidienneté – ce « mode particulier de temporalité de répétition et d'événements » (Laplantine, 2000 : 87) – dans le monde originaire de la TASE.

Il y a d'abord celui qui domine tous les autres, qui détermine et structure les activités professionnelles exercées par nos interlocuteurs à l'intérieur de l'usine TASE, le temps du travail en usine.

> Vu que je trouvais pas de travail, je me suis fait inscrire à l'usine. [À] 18 ans. Mon père était furax. Il m'a dit : je t'ai pas envoyée à l'école pour faire comme nous, travailler à l'usine [...] Bah, je suis restée six ans. Six, sept ans. J'étais au flottage, je suis rentrée au flottage. [...] Après, ils m'ont mis dans un poste [...] c'était un poste d'homme. Je menais deux machines à capiller. Et je portais 4 800 kilos par jour. [...] Un guindre fait dix kilos. J'en portais 480 par jour ! En deux fois puisque, j'avais, je les mettais, sur ma machine, et après je les distribuais à mes ouvrières derrière. Alors vous voyez, au bout de huit heures on était...

Le temps du travail en usine se déploie, comme dans les premières lignes de ce témoignage, dans les récits qui évoquent des moments clef de la carrière professionnelle, des entrées ou départs de l'usine, des affectations ou changements de postes, etc. Il surgit également dans l'évocation des mesures d'organisation du travail à l'intérieur de l'usine, des durées, rythmes et cadences, des horaires et plages horaires, des fréquences de tâches à réaliser, des journées standard de travail, des temps de pauses et repos :

> [...] on faisait des équipes. De 6h00 à 2h00 et de 14h à 22h00 [...] On avait une demi-heure pour manger le soir. [...] Un seul dimanche [libre] par mois. [...] Et nous quand on travaillait, vous savez le réveillon, on le faisait pas le réveillon parce qu'on travaillait. On sortait à 10h du soir, on n'avait pas envie de faire le réveillon quand on sortait du boulot.

Dans et par ce dernier témoignage, un glissement s'opère vers un autre temps social qui modèle aussi le quotidien de nos interlocuteurs, hors du temps de travail. C'est le temps de la vie privée, voire de la vie intime. Les récits et les photographies que nous avons recueillis abondent de repères qui le mettent en lumière, notamment à travers des références à des moments ou étapes de la biographie personnelle et familiale. Il n'est pas rare que ces dernières concernent les événements les plus marquants de

l'histoire de la famille, qu'ils soient heureux ou tragiques : naissances, baptêmes, communions, mariages, enterrements, etc. « Ah voilà notre ancienne église ! La chapelle en bois ! », s'exclame l'une de nos enquêtée devant cette photographie d'une petite chapelle tout en bois (Fig. 6), en poursuivant ainsi : « Là j'ai été baptisée, communiée, mariée... [...] Même j'ai enterré mon fils là, en 62 ».

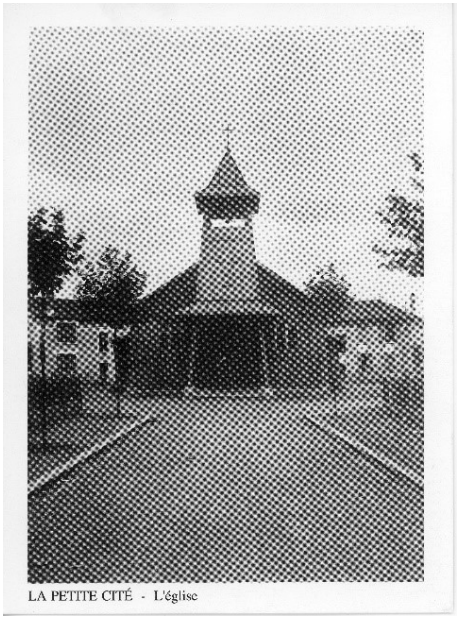


Figure 6 – La chapelle

Mais le plus fréquemment, le temps privé se manifeste à travers les récits qui relatent la vie de tous les jours, ceux qui traitent d'événements et de faits souvent ordinaires, anodins, anecdotiques, répétitifs, tout ce qui fonde la vie dans sa quotidienneté. « Bon qu'est-ce que je pourrais vous dire pour la Cité, ah bah voilà. Bon la vie : la vie comme je vous dis, on vivait en autarcie, donc, c'était le catéchisme, la messe le dimanche, si on n'y allait pas, le curé allait se plaindre au chef du personnel qui convoquait le papa : "Comment ça se fait, ton fils a pas été à la messe" ! » Il est impossible par ailleurs de ne pas noter, dans ces quelques extraits qui croisent le temps personnel et privé avec le temps de travail, comment la vie privée et de la famille est strictement déterminée voire colonisée par le temps de travail.

Il importe aussi d'observer qu'entre ces temps multiples, de travail à l'usine, de la famille, de l'église, de l'éducation, de loisir et de recréation, etc., apparaissent inévitablement des lieux multiples. « Quand le passé revient aux souvenirs, il est toujours question de lieux » note avec perspicacité Heidrun Friese (Friese, 1997 : 49). Les documents décrits et commentés par nos enquêtés, comme l'image de la chapelle ci-dessus, ne sont quasiment jamais désignés dans leurs caractéristiques matérielles (photographies, cartes portales, plans, etc.), mais bien comme bâtiments, portails, rues, avenues, carrefours, places, espaces publics, etc. Il en résulte un entrelacs de lieux, certains col-

lectifs (usine, Petite cité, Grande Cité, école, église, centre médical, bains publics, stade, cinéma, épicerie, etc.), d'autres personnels (maison, appartement, jardin, potager, cimetière, etc.), d'autres encore intermédiaires, plutôt des espaces, à l'instar de endroits de passage et de circulation (portails, rues, avenues, cités, etc.). « J'ai eu des relations avec la TASE parce qu'on allait à l'école, rue Chardonnay, mais vous ne connaissez peut-être pas, et on traversait les cités TASE pour aller à l'école », ainsi commence l'une des enquêtées pour expliquer ses liens avec l'usine TASE, en poursuivant plus loin dans l'entretien : « alors attends, il faut que je me repère comment je traversais… ici ! [L'enquêtée indique un point au centre de la photo, un peu sur la droite] L'avenue Roger Salengro… ». Tous ces éléments et repères matériels et spatiaux « donnent corps à des pratiques, qui leur permettent d'exister, de se déployer, et […] font qu'il y a une vie sociale » (Noyer & Raoul, 2013 : 12), façonnent un espace plus ou moins nettement délimité, mais qui présente une unité indiscutable pour nos interlocuteurs : « Oui parce que vous voyez ça, là c'était l'usine, les maisons, l'église, l'école… heu l'infirmerie, qu'est-ce qu'il y avait là ? Le Bon Lait, tous ces trucs-là, ils faisaient tout… ». Et c'est ainsi qu'ils font apparaître sous les yeux des chercheurs le territoire de la TASE de son monde originaire.

3.3 Va-et-vient dans les temps et les espaces du site de la TASE

« Les objets familiers sont autant d'indices dont les traces conduisent dans le passé et qui orientent la mémoire dans leur voyage à travers le temps. Ils flottent comme des médiateurs entre le présent, le passé et l'avenir » (Friese, 1997 : 56). Les photographies bien évidemment ne dérogent pas à cette observation. Mais il est particulièrement intéressant de constater que la mise en présence des images avec les enquêtés, dans le *hic et nunc* de l'entretien, l'acte de les regarder, commenter, etc., conduit ces derniers à une pratique de « temporalisation de l'espace », pour reprendre la formule de Danny Trom (1997 : 103). C'est ainsi que les interlocuteurs ne se contentent pas de décrire le territoire photographié, mais cherchent constamment à confronter les représentations qu'ils ont de ce territoire à différents moments de son histoire. D'une certaine manière, ils inscrivent ce territoire dans un cadre bien particulier, où le temps et l'espace, passés, actuels, et futurs, du site de la TASE se rencontrent.

Lorsque les mots rencontrent les images, et les représentations du territoire sont traduites par le langage, on assiste à un curieux mouvement de va-et-vient qui convoque les traces qui informent le territoire de la TASE, lieu et/ou espace au sens de Certeau, pour les renvoyer ou projeter dans l'espace de la TASE du temps passé, contemporain, ou à venir. Ce mouvement de retour sur le passé et de propulsion vers l'avenir s'opère selon deux types de relations. D'une part, une relation de continuité spatiale et temporelle : lorsque les récits, construits sur le mode du « toujours là » ou « encore là », mettent l'accent sur les traces visibles sur la photographie, et qui sont encore ou toujours inscrites dans le *lieu* actuel malgré le temps passé. « Alors je vous dis l'usine avait installé, ça existe toujours rue de la Poudrette, en face la rue Alfred de Musset, y avait donc un Casino, une laiterie et une boucherie. Après aux Grandes Cités y a eu une économique, une boulangerie et une boucherie ». Dans d'autres récits, c'est la relation de discontinuité spatiale et temporelle qui prédomine, celle qui insiste sur

les ruptures qui apparaissent dans la spatialité du territoire au fil du temps, sur les éléments repères matériels disparus ou transformés, ou qui ne sont pas encore là.

> *Enquêté :* Donc là les Petites Cités [l'enquêté indique la partie inférieure de la photo, à droite]. Alors les bains et douches et le réfectoire n'existent pas. Donc la photo, 25-26 au début quoi.
>
> *Enquêtrice :* Donc vous pensez que c'est de 1925 à peu près ?
>
> *Enquêté :* Oh oui parce que je vous dis, regardez, les barrières, qui séparent les petites maisons elles y sont pas encore. Voilà.

Ces exemples donnent à penser que lorsque nos enquêtés se servent de leurs photographies pour réinsérer certaines rues, des bâtiments ou autre dans la configuration spatiale contemporaine du site, qui leur est familière, ils effectuent un travail de reconnaissance et de recomposition symbolique de ce territoire et confèrent ainsi au passé une qualité de vécu immédiat. On l'observe également lorsqu'ils nous interpellent, nous les chercheurs, sur nos propres connaissances de ce territoire : « c'est l'école Jeanne d'Arc. Qui était donc… Vous savez où y a les, la, l'école normale d'apprentissage non ? Vers la rue Alfred de Musset là-bas vous connaissez ? Enfin ça y est c'est fermé maintenant. En face le groupe d'apprentissage ».

4 Le « territoire » des professionnels de la BML

Les professionnels du Département de la documentation régionale de la BML ont travaillé avec les chercheurs tout au long du projet. Il était d'emblée entendu que le matériau que nous avons collecté devait intégrer les collections dites « locales et régionales » de la BML en vue de leur valorisation et patrimonialisation. Or, de telles collections relèvent d'un projet très précis, issu de la mission d'une bibliothèque, à savoir la constitution de fonds patrimoniaux. Dans ce cadre, les collections se constituent par sélection et conservation, en anticipant de l'intérêt patrimonial futur des objets collectés sans pour autant connaître leurs futurs usages (Smolczewska Tona et Lallich-Boidin, 2008). C'est d'ailleurs en ce sens que nous avons établi un protocole de collecte visant à régler aussi bien la question du droit à l'image que les contraintes techniques qui étaient celles de la BML, protocole qui supposait de recueillir une grande quantité d'informations au détriment de la fluidité des interactions lors de la rencontre.

Quand, à la fin de notre campagne de collecte, nous avons remis notre corpus de documents entre les mains de nos partenaires, il est pourtant apparu que la différence entre ce qui sera retenu par eux pour être valorisé et ce qui ne le sera pas repose sur des critères qui n'avaient pas été explicités précédemment.

Confrontés au corpus réel, les bibliothécaires ont pris conscience de l'écart entre celui-ci et leur corpus « imaginaire » ou « désiré ». Par exemple, alors que le recueil d'une documentation privée était au moteur de cette enquête et au principe de leur intérêt, un certain nombre de photographies ont finalement été désignées par les bibliothécaires comme trop personnelles et intimes pour être valorisées. C'est le cas de

photographies représentant des cérémonies familiales – baptêmes, communions, mariage, fêtes de familles, etc. – et des photographies de personnes anonymes, comme par exemple des photos de classe ou des photographies d'identité.

Les bibliothécaires ont alors verbalisé d'autres attentes et contraintes qui animent leurs pratiques professionnelles. Il s'est en effet avéré que l'image en lien avec l'usine, même datée, localisée et décrite, ne répond pas systématiquement à leurs attentes. Le critère central est finalement celui de l'inscription du document dans un ensemble documentaire déjà existant, celui des collections patrimoniales du Département de la documentation régionale de la BML. Ainsi, leur choix du document à valoriser semble se construire par rapport à d'autres sélections ou ensembles de documents déjà constitués ou à prévoir à la BML. C'est pourquoi une image redondante par rapport à celles qui existent déjà dans les collections ne sera pas retenue. En revanche, lorsqu'une image peut s'inscrire dans et compléter une série de documents – comme par exemple un ensemble de cartes postales – elle le sera.

Les photographies qui ont finalement été retenues par les bibliothécaires – c'est-à-dire celles qui appartiennent au territoire du site de la TASE – sont celles qui représentent un territoire que l'on pourrait désigner comme « déshumanisé ». Celles dans lesquelles le paysage urbain et ses composantes apparaissent systématiquement au premier plan. Celles qui comportent des indices spatiaux permettant de les inscrire de manière non ambiguë dans ce territoire : photographies avec des noms de rue, bâtiments à l'architecture caractéristique voire unique, espaces publics ou paysages clairement identifiables, etc. Si les personnes qui ont vécu ou pratiqué ce territoire apparaissent sur les photographies sélectionnées, c'est bien souvent en toile de fond, un peu par hasard...

Ainsi, la vision du territoire promue par la valorisation reprend des critères basiques que l'on retrouve dans d'autres sources de savoir sur la TASE (ouvrages, expositions, etc.). Ce sont les mêmes images qui sont jugées désirables et qui, comme le soulignent les enquêtés eux-mêmes, amènent certains documents à circuler largement. Les critères appliqués et explicités *a posteriori* par les bibliothécaires pour effectuer ce travail de sélection reprennent et renforcent une vision institutionnelle du territoire qui efface en partie l'*espace* des habitants que nous avons restitué dans ce texte.

Conclusion – Robustesse de l'espace, imposition du lieu

Le territoire parcouru et construit dans ce texte est plurivoque, accessible à des interprétations variées en fonction des expériences et des savoirs de chacun. Composé de plusieurs matérialités (spatiales, architecturales, documentaires), animé par plusieurs collectifs passés et présents, ouvert à une pluralité d'explorations et d'arpentages, il n'est pas pour autant fragmenté ou « en perte de sens ». Au terme de notre enquête, nous souhaitons cependant souligner que cette labilité du territoire n'est pas dénuée d'enjeux, d'impositions, de rapports de force, auxquels participent aussi des projets tels que celui que nous avons mené, quand bien même cela n'était pas notre intention : ces impositions viennent rappeler « l'ordre » du lieu ne résident pas dans la problématisation de l'enquête, mais dans tous ses interstices lorsque, par négligence,

par facilité, par déférence ou par inattention, les acteurs (chercheurs, bibliothécaires ou habitants) viennent plaquer des catégories rigides sur une réalité qui se dérobe.

Bibliographie

BARTHES, Roland (1986), *Le texte et l'image*, Paris, Catalogue de l'exposition, Pavillon des arts.

BARTHES, Roland (1980), *La Chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Éditions de l'Étoile / Gallimard / Seuil.

De CERTEAU, Michel (1990), *L'invention du quotidien : 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard.

DULONG, Renaud (1998), *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle,* Paris, Éditions de l'EHESS.

FRIESE, Heidrun (1997), « Le temps-discours, les temps-images. Pluralisation et ouverture de l'organisation temporelle de la vie quotidienne », *Politix* n° 39, p. 39-64.

GARFINKEL, Harold (1967), *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, 2007.

HALBWACHS, Maurice (1950), *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.

HEINICH, Nathalie (2009), *La Fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

LAPLANTINE, François (2010), *La description ethnographique – L'enquête et ses méthodes.* Paris, Armand Colin.

LE MAREC, Joëlle (2013), « Le public, le tact et les savoirs de contact », *Communication & langages* n° 175, p. 3-25.

MONDADA, Lorenza (1998), « Technologies et interactions sur le terrain du linguiste », *Le travail du chercheur sur le terrain. Cahiers de l'ILSL* n° 10, p. 39-68.

MONDADA, Lorenza (2000). *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos.

NOYER, Jacques, RAOUL, Bruno (2013), « Introduction générale », *in* Noyer, Jacques, Raoul, Bruno et Pailliart, Isabelle (dirs.), *Médias et Territoires. L'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 11-17.

SMOLCZEWSKA TONA, Agnieszka, LALLICH-BOIDIN, Geneviève, « De l'édition traditionnelle à l'édition numérique. Le cas de la collection », In *Actes de la conférence Document numérique et Société*, CNAM, Paris, 17-18 novembre 2008.

TONA, Agnieszka, CORDONNIER,Sarah, DUPUY-SALLE,Manuel, GOEPFERT, Eva-Marie, RAMPON, Jean-Michel, VALEX, Mathias (2017), « Analyser la mémoire industrielle autour d'un matériau composite : perspectives méthodologiques », *Les cahiers de la SFSIC* n° 14, p. 301-307.

TROM, Danny (1997), « Voir le paysage, enquêter sur le temps. Narration du temps historique, engagement dans l'action et rapport visuel au monde », *Politix* n° 39, p. 86-108.

VALEX, Mathias (2015), « Friches industrielles, discours locaux et destin patrimonial : L'influence du territoire », *Inter Pares* n° 5, p. 15-24.

VESCHAMBRE, Vincent (2008), *Traces et mémoires urbaines : Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.